Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 15 Joumada II 1443 18 Janvier 2022	N° 7	38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **118**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **119**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **122**
Homologation de résolutions **123**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **124**
Avis aux créanciers..... **128**
Convocations
Sociétés anonymes **130**
Sociétés à responsabilité limitée **131**
Divers
Avis au public..... **132**
Rectificatifs **132**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un Administrateur Délégué

Société Tunisienne de Développement du Golf

S.A. au capital de 7.605.800 Dinars

Identifiant Unique : 0038244W

CNSS : 106739-39

Siège social : 10 Rue Pierre de Coubertin 1001 Tunis

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Développement du Golf en date du 28/12/2021 enregistré à la Recette des Finances rue Ghandi à Tunis le 6/01/2022 sous le n° 22800046 Quittance n°1371, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 10/01/2022 sous le n°20221443, Il a été décidé de :

- Mettre fin à la mission de Monsieur Belgacem Trabelsi en sa qualité du Président Directeur Général de la société Tunisienne de Développement du Golf à partir du 20/12/2021.

- Nommer Monsieur Liwa Matoussi Administrateur Délégué de la société Tunisienne de Développement du Golf à partir du 22/12/2021 pour une période de 3 mois renouvelable une seule fois.

2022T00039SANB2

Société Tunisienne de Développement du Golf

S.A. au capital de 7.605.800 dinars

Identifiant Unique : 0038244W

CNSS : 106739-39

Siège social : 10 Rue Pierre de Coubertin 1001 Tunis

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société Tunisienne de Développement du Golf en date du 5/01/2022 enregistré à la Recette des Finances rue Ghandi à Tunis le 6/01/2022 sous le n°22800047 Quittance n°1369, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 10/01/2022 sous le n°20221443. Il a été décidé l'approbation :

Du mandat de la mission de Monsieur Belgacem Trabelsi en sa qualité d'administrateur au conseil d'administration de la société Tunisienne de Développement du Golf à partir du 28/01/2020 au 20/12/2021.

Du Fin du mandat de Monsieur Belgacem Trabelsi en sa qualité d'administrateur représentant l'Agence Foncière Touristique au conseil d'administration de la société Tunisienne de Développement du Golf à partir du 20/12/2021.

De la Nomination des Administrateurs de la société Tunisienne de Développement du Golf pour les années 2021, 2022 et 2023 comme suit :

1- Agence Foncière Touristique : 8 sièges dont 7 sièges sont représentés par :

Monsieur Liwa Matoussi en sa qualité d'administrateur représentant l'Agence Foncière Touristique pour les années 2021, 2022 et 2023 et en sa qualité d'administrateur délégué de la société à partir du 22/12/2021 pour une période de 3 mois renouvelable une seule fois.

- Monsieur Kais Romdhani.

- Monsieur Cherif Essakr.

- Madame Samia Bachraoui.

- Madame Lamia Omrani.

- Monsieur Abderraouf Njah.

- Madame Besma Mkadmi.

Le représentant pour le 8éme siège sera désigné ultérieurement par l'Agence Foncière Touristique.

2- Ministère du Tourisme (Autorité de Tutelle) : 1 siège représenté par Monsieur Sami Ben Salem.

3- La Société Tunisienne de Banque : 1 siège représenté par Madame Houda Atia,

4- L'Office du National Tunisien du Tourisme : 1 siège représenté par Monsieur Samir Sioud.

5- L'Univers du Participation Sicav : 1 siège représenté par Madame Rim Likhoua.

2022T00040SANB2

Nomination d'un Directeur Général Adjoint

Etablissement M.T.E

SA au capital de 2.300.000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU : 0001494R

En vertu du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 4 Janvier 2022, enregistré à la Recette des Finances de Den-Den Tunis, le 7 Janvier 2022, sous le n°22800159 quittance n°M001947, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 10 Janvier 2022, sous le N°20221652 il a été décidé, la Nomination de Madame Salma Elloumi Rekik en tant que Directeur Général Adjoint de la Société avec les mêmes pouvoirs conférés au Président Directeur Général et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur de deux ans, soit pour les exercices 2021 et 2022 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle 2023 qui statuera sur l'exercice 2022.

2022T00043SANB2

Nomination d'un directeur général

SOCIETE TUNISIENNE DE CHOCOLATERIE ET DE CONFISERIE

S.A. au capital de : 47.300.000 D

Siège social : Route de Khelidia, Km 13 - 1135 Naassen

Identifiant unique : 0011825W

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 3 Janvier 2022 enregistré à la recette des finances de Morneg, le 5 Janvier 2022, sous le numéro 22700023, quittance numéro M001007, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 7 Janvier 2022, sous le n°20221321, les Administrateurs ont nommé Monsieur Mohamed Karim Ben Bouzid comme Directeur Général avec les pouvoirs les plus étendus et ce pour une période de 3 ans se terminant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice 2023.

2022R00070SANB2

Renouvellement de mandat du directeur général

SOCIETE TUNISIENNE DE CHOCOLATERIE ET DE CONFISERIE

S.A. au capital de : 47.300.000 D

Siège social : Route de Khelidia, Km 13 - 1135 Naassen

Identifiant unique : 0011825W

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 Avril 2021

enregistré à la recette des finances de Morneg, le 5 Janvier 2022, sous le numéro 22700022, quittance numéro M001005, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 7 Janvier 2022, sous le n°20221325, les Administrateurs ont renouvelé le mandat du Directeur Général avec les mêmes pouvoirs pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2021.

2022R00071SANB2

Augmentation du capital de 25 000 000 DT à 26 500 000 DT

Par conversion du compte courant actionnaire

ULYSSE S.A.

14. Rue du Commerce - Z.I Charguia -Tunis

I.U : 0030646B

M.F : 030646 B A M 000

Selon PV de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 02.8.2021 enregistré à la recette des finances la Charguia le 10/9/2021 sous le n°21707368 quittance n°M87378, le capital social est porté de 25000 000 DT à 26 500 000 DT, et ce par conversion du compte courant actionnaire de Monsieur Khelil Chaibi en actions d'un montant de 1 500 000 DT et la création de 15 000 actions nouvelles de 100 dinars chacune.

Le dossier de ladite augmentation a été déposé au guichet central du Registre National des Entreprises - Centre Urbain Nord - Tunis le 11/01/2022 sous le numéro 20222044.

2022400077SANB2

ACTIA ENGINEERING SERVICES

Société anonyme

Au capital de 480 000 dinars

Identifiant unique : 925641 W

Siège social : 2, Rue Newton Zone Industrielle de Chotrana II 2088 Raoued Ariana

I- Modification des statuts

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société ACTIA ENGINEERING SERVICES en date du 28 Mai 2021 enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 1/7/2021 sous le n°21704808, quittance n°56035 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 10 Janvier 2022 sous le numéro 20221605, il a été décidé de :

1. Instaurer une limite d'âge à l'exercice des fonctions de Directeur Général

2. Modifier, en conséquence, l'article seize point B des statuts.

II- Modifications au sein du conseil d'administration et agrément d'un nouvel actionnaire.

III- En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société ACTIA ENGINEERING SERVICES en date du 28 Mai 2021 enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 1/7/2021 sous le n°21704807, quittance n°56030 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 10 janvier 2022 sous le numéro 20221605, il a été décidé de :

- L'assemblée constate la démission des deux administrateurs suivants :

Messieurs Alain VIATGE et Renaud HANUS.

L'assemblée ratifie la nomination d'un nouvel administrateur pour une période de 3 ans, il s'agit de monsieur Jean François CALMES.

- L'assemblée prend acte de l'agrément de la société LP2C en tant que nouvel actionnaire de la société ACTIA ENGINEERING SERVICES.

2022400080SANB2

ITALIAN STYLED FASHION

"SITAM S.A"

Au capital de 925.000 dinars

Siège social : 17, Rur 8601 Z.I. Charguia I - 2035 - Tunis

Identifiant Fiscal : 0437845N/A/M/000

Suivant le procès-verbal de décision extraordinaire des associés du 5 août 2021 enregistré à la recette des finances Charguia, le 16 Août 2021 sous le numéro 21506613 quittance n°M80975, dont un exemplaire a été déposé au Registre national des entreprises sous numéro 202116360 du 20/8/2021, les actionnaires ont décidé de procéder à la dissolution anticipée à l'amiable de la société et nommer Mr Islem Ridane en qualité de liquidateur ayant les pouvoirs les plus étendus.

Tout créancier de la société doit présenter ses titres de créance au liquidateur dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2022400083SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE RIMA ROYAL FRUITS

S.A.R.L au capital de 20 000.000 Dinars

Siège social : N°71 rue Radhia Haded - Tunis 1000

M.F: 1651517 E/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5/10/2021, enregistré à la recette des finances de Rue Ghandi le 5/10/2021 quittance n°66660 sous le n°21804048 dont un exemplaire a été déposé du registre national des entreprises le 23/12/2021 sous le n°2021118908, il a été décidé ce qui suit :

- Changement de la dénomination sociale de société Rima Royal Fruits à Rima Royal Services.

2022T00056SRLB2

«Promochimie»

Sarl au capital de 1 200 000 DT

28 rue 8601 - Charguia - 2035 Tunis - Carthage

Identifiant Unique : 0003071E

L'Assemblée générale extraordinaire des associés du 02/11/2021 (p.v enregistré à la RF Charguia, le 26/11/2021, n°21710072, quitt 110260), a décidé l'ajout de l'activité :

«Commercialisation équipements et matériels agricoles» et a approuvé les nouveaux statuts ainsi modifiés.

Un exemplaire du procès-verbal ci-dessus a été déposé au Registre National des Entreprises le 3/01/2022 sous le n°202218.

2022R00067SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 6 Janvier 2022 et enregistré à la recette des finances Cité Al Zouhour Tunis le 6/01/20222 (Quittance n°M001519 enregistrement n°22200026 Monsieur Mohamed Fahmi Ben Al Hachmi Ben Bechir

Marzouk (C.I.N n°08341555) a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Oumaima Bent Touifik Ben Hédi Hermi Numéro (C.I.N : 132024681) sis Rue 4001 n°44 Bis Cité Al Zouhour 03 Tunis exploité "Tunisiana - vente des téléphones" avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à son adresse sis Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien daté du 12/01/2022.

2022T00044FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bouarada le 7/01/2022 quittance M000507 enregistrement n°22200125 Mr Al Bachir Ben Al Tahar Ben Ibrahim Al Wislati CIN 04358023 a vendu la totalité du fonds de commerce sis à Rue de l'Environnement Bouarada à Madame Tahani Bent Ahmed Ben Al Hédi Al Bnouri CIN 04569873.

Toute opposition doit être signifiée chez l'acheteur au local cité Al Saada Rue d'Algérie Bouarada SILYANA. Dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent au J.O.R.T.

Publier au journal Assabah du 13 janvier 2022.

2022T00045FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing du 7/01/2022 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 7/01/2022 Quittance n°M001807 Mme Lamia Romdana Ep Ben Hamouda a vendu à Mr Marwen Ben Cheik Ali la totalité d'un fonds de commerce sis à rue Istanbul Bizerte à usage commercial - Librairie.

Toute opposition doit être auprès de la vendeuse Lamia Romdana Ep Ben Hamouda, demeurant à 35/ rue Gana - Bizerte - dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié aux journaux le Quotidien et Echourouk le 12/01/2022.

2022T00052FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte notarié rédigé par maître Ezeddine Bouzrara ayant son adresse au 52 Charles de Gaule en date du 02/12/2021 et enregistré à la recette des finances du Bardo le 6/12/2021 suivant quittance n°73333, enregistrement n°21204143, Mustapha Ben Hssine Ben Ammar Hkiri a vendu à Mme Kaouther Bent Zahi Ben Rabeh Mekni, le fonds de commerce du local sise au 2 rue Sadok Karoui cité Essaada Bardo. Toute opposition doit être adressée entre les mains de l'acheteur, dans vingt jours à partir de la date de la publication au JORT. Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk le 14/1/2022.

2022T00053FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé fait le 29/12/2021 enregistré à la recette des finances de Oued Ellil le 30/12/2021 Quittance n°M046940 enregistrement n°212002202 madame Mejri Mongia a vendu à M Ayachi Mohamed, C I N n°09188401 délivrée le 24/10/2011 les éléments corporels et incorporels du Fonds de commerce sis à Boulevard Alimam Ibn Hanifa cité Ennajet Oued Ellil Manouba, l'opposition sera entre les mains de Madame Ayachi Naziha à son adresse Rue Khadija Bent Khouweiled Chibaw Oued Ellil Manouba dans les 20 jours à la rigueur après la publication de cette annonce au Jort. La publication au journal quotidien Alchourouk est faite le 9/01/2022.

2022T00054FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 23/11/2021, Quittance n°65592 enregistrement 21203934 Mr Bouhamida Issam gérant de la société boulangerie El Morgan a vendu à Mr Trabilssi Imed Ben Omran tout le fonds de commerce de la boulangerie et l'épicerie sise à El Morgan Zaghouan. Toutes les contestations sont acceptées au local de l'objet de vente dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Jort. Cet avis a été publié au journal Echourouk du 8/01/2022.

2022T00055FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances la Goulette le 12/01/2022 quittance n°mo5988 enregistrement n°222002636, El Mahjoub Ouni cin n°05724215, a vendu la totalité du fonds de commerce «FRUITS SEC» à Saad Ouni cin n°08616615 exploité au local rue Habib Bourguiba Ain Zaguwan Tunis. Le présent avis a été publié au journal le quotidien «Achourouk» paru en date du 14/01/2022. Les oppositions doivent se faire dans un délai de 20 jours entre les mains de l'acheteur Saad Ouni sis rue Habib Bourguiba Ain Zaguwan Tunis, et ce à compter de la publication du présent Avis au J.O.R.T.

2022T00057FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous -seing privé, rédigé par maître Hanen Khemiri avocate à Gabès, en date du 30/12/2021 enregistré à la recette des finances d'El Hamma Gabès le 30/12/2021 n° de quittance M047359 et n° d'enregistrement 21201574 Béchir Ben Jilani Nhidi a vendu à Leila Bent Mohammed Saleh Sdougui la totalité d'un fonds de commerce réservé à la vente des produits alimentaires et gâteaux avec ses éléments corporels et incorporels sis à la rue de l'Indépendance El Hamma Gabès.

Les oppositions seront signifiées entre les mains de l'acheteuse à son domicile élu à la rue de l'indépendance El Hamma Gabès dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Une annonce de la vente de ce fonds a été publiée au journal Alchourouk en langue arabe et au journal le quotidien en langue française en date du 12/01/2022.

2022R00076FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

suivant l'acte sous seing privé en date du 31/12/2021 et enregistré à la recette des finances de Mégrine en date du 5/01/2022 sous le numéro 22200041 quittance numéro M001219, madame Lina Bensalem demeurant à rue Ibn Mandhour cité Annajeh à Nabeul ; a venduet cédé à monsieur Oussama Bensalem demeurant à avenue Habib Bourguiba numéro 11 Dar Chaaben 8011 Nabeul; la totalité du fonds de commerce exploité au local à l'avenue de la République numéro 36 Mégrine 2033, destiné à la préparation et la vente du jus des fruits. Les oppositions doivent être remises dans

un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au JORT au local du fonds vendu sis à l'avenue de la République numéro 36 Mégrine 2033. Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Achourouk et le quotidien le 12 janvier 2022.

2022R00079FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 29/12/2021 enregistré à la recette des finances de Bembla le 30/12/2021 sous le n°M029246 reçu n°21201194 monsieur Walid Ben Salah Laagab titulaire de Cin n° 06836751 a vendu à monsieur Ismail Ben Ali Souidi titulaire de cin n°06914291 la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de tabac sise à rue Habib Bourguiba Bembla.

Les oppositions auront lieu dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur monsieur Ismail Souidi à rue Habib Bourguiba Bembla.

Cet avis a été publié au journal «Achourouk» daté le 7/01/2022.

2022S00051FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Aux termes de l'acte notarié rédigé de la part de Maître Abderrazak Hassan et son Assesseur Lotfi Ben Yousef les deux notaires à Monastir en date du 9/11/2021 dont les frais de transport à la recette des finances à Moknine sont acquittés en date du 14/12/2021 moyennant quittance numéro 061387, Madame Ahlem Bent Fethi Ghacham El Bey titulaire de la carte d'identité nationale numéro 09392603 a donné et cédé toute la propriété du fonds de commerce titulaire de l'identifiant fiscal numéro B/1662311, sis à Ksibet El Médiouni avenue les oliviers, exploité dans le commerce de produits de nettoyage et alimentaires au détail, avec tous ses éléments matériels et moraux à son époux Mohamed Ben Salah Khalifa, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 06867811. Les oppositions éventuelles sont reçues dans le délai de 20 jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne chez le donataire à son adresse susmentionnée sise à Ksibet El Médiouni avenue les oliviers en application des articles 191-192 du Code de commerce.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 12/01/2022.

2022S00054FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 20/12/2021 et enregistré à la recette des finances API le 12/01/2022 sous le n°22200091 selon la quittance n°M000099 Majdi Ben Mohamed El Sghaier Ben Ahmed Mansour a cédé la totalité du fonds de commerce immatriculé sous l'identifiant unique n°991161E dédié au commerce article de cadeau situé sur la Route Monastir M'saken Sousse à la Sté sirius distribution représentée par son gérant Wael Ben Messoud demeurant rue el safsaf khezama east Sousse. Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteur Sté sirius distribution domiciliée à la Route Monastir M'saken Sousse dans le délai de vingt jours à partir de la date de cette insertion.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» et «Le Quotidien» du 15/01/2022.

2022S00056FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Bureau du Maître Mongi Dziri

Avocat à la cour de cassation

28 rue Alexandre dumas Bâb Bahr Sfax

Par un acte sous-seing privé, du 31/12/2021 et enregistré à la recette des finances Sakit Ezzit Sfax sous le numéro 22200017 du 4/01/2022, madame Anwar Chabchoub, a vendu à madame Serour Njeh, la totalité du fonds de commerce du (garderie Braim Elons), sis à la route de Tunis km 9 cité Elons Sfax. Le prix de la vente a été consigné entre les mains du Serour Njeh, les oppositions au paiement du prix seront entre ses mains à sa résidence, sis, 37 Avenue Mohamed V Sakit Ezzit Sfax. Cette annonce a été publiée au Journal Essabah du 12/01/2022.

2022X00065FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 10 Janvier 2022, enregistré à la recette des finances rue Boulbeba Mrabet le 10/01/2022, quittance n°M002360 enregistrement n°22200151 Houcem Abdel khalek et Miniaoui, tunisien, titulaire de la C.I.N n°03200460, demeurant à 15 rue Taher Hadded, a cédé à la société Joliesse Négoce, SUARL, IU : 05143025, matricule fiscal n°514302SAM000, ayant son siège social au Palmarium local n°101 et 102 Tunis Beb Bhar 1001, représentée par son gérant Monsieur Ridha Mnejja, le fonds de commerce exploité au photographie et des appareil de photographies et ses composantes dans le local sis à Rue Farhat Hached n°100 Gabès. Les oppositions doivent être faites à la rue Farhat Hached n°100 Gabès où un exemplaire du contrat de Vente a été déposé et ce dans un délai de vingt Jours à compter de la publication de la présente vente au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est paru sur le journal Achourouk le 13/01/2022.

2022X00066FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Raoued daté le 7/12/2021 Tunis sous le n°21204541 quittance A885157. Les héritiers de feu M. Moncef Ben Omar Ben Ammer et ils sont Madame Ratiba Ben Abdlmajid Ben Ammer CIN 00488597 et Madame Hanen Ben Moncef Ben Amour CIN 04789783 et Mr Kais Ben Amour CIN 08339589 ont vendu à Madame Maroua Ben Ammer CIN 08878338 le fonds de commerce du local commercial sis 01 bis rue Ansar Cité Ghazela Ariana avec tous ces éléments matériels et moraux.

Cette annonce a été publiée au journal : Le Quotidien le 8/01/2022.

Toutes les oppositions peuvent se faire auprès de l'acheteur adresse du local.

2022400036FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente enregistré à Elmourouj le 9/12/2021 sous le n°21904932, Q 64618, Sté Tunivet Distribution demeurant au avenue Taib Mhiri Monastir, a vendu à Sté Top Global Service demeurant au 12 rue Nabehana Khazenadar Tunis, la totalité du fonds de commerce (tous commerce) sis au 15 avenue des Martyrs Mourouj, au prix de soixante dix Mille Dinars (70.000,000 dinars).

Les oppositions sont acceptées à l'adresse du vendeur à avenue Taib Mhiri Monastir, pendant la période légale.

Ceci est publié au journal Echourouk et le Quotidien le 13/01/2021.

2022400092FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Goulette en date du 4/01/2022 sous le numéro 22000487, quittance 00895, la Société BANKET BLOUS Matricule Fiscal 0428768R, sise à la rue el Moez Menzeh 1, a cédé à Société HARROUCHI FRERES, Matricule fiscal 1744412K représentée par son gérant Monsieur Mehdi Harrouchi, la totalité du fonds de commerce exploité au sein du local sis à 53 Rue El Moez Menzeh1 Tunis. Les oppositions doivent être faites auprès du Maître Emna Sghair dont le cabinet est sis au 07 Rue Jerid résidence AMINE 2ème Etages Ben Arous Tunis dans un délai maximum de 20 jours, à compter de la publication du présent avis au JORT et cette annonce a été publiée au journal le Quotidien en date du 11/01/2022.

2022400093FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé, signé signature légalisée le 22 et le 27/12/2021, enregistré à la recette des finances Borj Louzir Ariana le 30/12/2021 (N° de quittance : MO59853, N° d'enregistrement : 21203885 Moncef Ben Hbib Abdelkafi CIN 01098736 délivrée le 3/4/2019, demeurant Résidence SALMA bloc C numéro 42 Aouina Tunis a vendu à Mohamed Ben Ali Samti passeport C563898 délivrée le 27/8/2019, demeurant essijoumi Tunis la totalité du fonds de commerce à usage de vente des accessoires des automobiles avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis au 77 avenue de l'environnement borj louzir Ariana, avec un prix de 4.000 ,000 DT.

Les éventuelles oppositions, doivent à peine de nullité être faite dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains du Maître Haytham Gharbi Majjedi à l'adresse de son bureau Immeuble Golden TOURS Etage 2 Bureau 2.7 Centre Urbain Nord.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et Le Quotidien le 15/01/2022.

2022400094FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Selon contrat de location d'un fonds de commerce en date de 9/12/2021 et enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo le 07/01/2022 sous numéro d'enregistrement 22300062 et numéro de quittance M001046 il a été loué un fonds de commerce sise à Rue Yasser Arafet Sahloul Sousse entre Monsieur Othmen Ben Mhamed Kaylouch propriétaire et la Société Pâtisserie Mohamed et Mahmoud Cherif locataire d'Identifiant Unique 0004626Y Représentée par Mr Maher Cherif et Mr Sami Cherif.

Il a été publié le 9/01/2022 dans les journaux Chourouk / Le Quotidien.

2022S00040FCCC3

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 14/12/2021 enregistré à la recette des finances de Monastir Avenue Habib Bourguiba n°1 en date du 6/01/2022, sous le n°22300070, quittance n°M000961, la société siège confort, Identifiant unique : 0646335JAM000, représentée par son gérant Monsieur Mounir Harzallah, loue à la société «CINEMACAFE» Identifiant unique : 1750131 RAM000, représentée par le gérant Monsieur Mohamed Hadj Amor, un fonds de commerce situé à Rue Ibn Sina Cité Ennour R6 - 5000 Monastir, pour exploiter l'activité de Salon de Thé et Restaurant.

Toute opposition devra être déposée chez Maître Zied Ben Ameur sis à Rue sœur Joséphine 4000 Sousse dans un délai maximum de vingt jours à partir de la parution du présent avis.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 13/01/2022.

2022S00050FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de rue Nemsa le 8/12/2021 sous le n° d'enregistrement 21305201, quittance n°M076158, Mr. Ridha Mezghani titulaire de la CIN n°00759267 a loué le fonds de commerce du local de magasin des chaussures et vêtements prêt-à-porter et vêtements sportifs sis au 31 rue Londres à Mr. Wajdi Mezghani titulaire de la CIN n°08701761.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 18 Janvier 2021

2022400082FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndicat

Nom de l'association : Syndicat des propriétaires de la résidence ELHNEYA 3 MGHIRA.

Le Président : Walid Mokded

Le Secrétaire Général : Bessem Diwani

Le Trésorier : Abou Alanoir Bousselm

Adresse : Résidence ELHNEYA 3 Mghira Fouchena 2082.

Les objectifs :

- Gérer les biens communs et de s'assurer de ce que tous les propriétaires se plient au règlement de la copropriété

- Assurer la sécurité des habitants de la résidence jour et nuit.

2022R00072APSF1

ASSOCIATION INITIATIVE CITOYENNE

A caractère publique - Rue Mosquée Sayadi - Skanes - Monastir

Composition du comité directeur de l'association :

1- Mezri Fares : Président

2- Olfa Henia : Vice-présidente principale

3- Akram Boughammoura : Secrétaire général

4- Imen Ayachi : Trésorière

5- Sarra Ayachi : Membre chargé des relations étrangères

6- Rostem Dogui : Membre chargé des relations avec les associations

7- Mustapha Fares : Membre chargé des relations avec les municipalités et les institutions.

Objectifs :

- Contribuer à soutenir la décentralisation

- Travaux municipaux en Tunisie

- Soutenir les efforts de l'Etat pour faire avancer le domaine contentieux et social

- S'efforcer de mettre l'accent sur les principes de la démocratie et de la citoyenneté.

2022S00048APSF1

Constitution d'un syndic

En vertu du procès-verbal rendu le 10 décembre 2021, et enregistré auprès du receveur des finances Habib Bourguiba à Sfax le 20 décembre 2021 reçu n°76799, n°1808624, avise par la présente la constitution du syndic Immeuble mesk ellil situé à route Manzel Chaker km 3.5 avenue Dammak Sfax.

En effet, le bureau du syndic est constitué par les membres suivants :

- Hamdi Braday : Président du syndic
- Mohamed Amin Chouchen : Trésorier
- Fathi Aydi : Secrétaire Général
- Mansour Jerbi : Vice Président
- Mohamed Habib Misadak : Membre
- Abdeljalil Souissi : Membre
- Khalil Ben Arab : Membre
- Amin Annaess : Membre
- Omar Jemal : Membre
- Majdi Gharbi : Membre
- Tarak Hachicha : Membre
- Ghassen Hentati : Membre
- Lassad Hilali : Membre.

2022X00060APSF1

Constitution de syndic de la résidence Dorra

Suivant procès-verbal de 2ème Assemblée Générale du 11/12/2021 enregistré à la recette des finances El Menzah 6 le 14/12/2021 sous le n°21807942 quittance M115091 la nomination de Mr Fethi Boussafar président du syndic résidence Dorra.

2022400063APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Green.Tunisia.Association

Objet : Environnement

Siège social : 5, rue Habib, Bougatfa 2050, Hammam-lif.

Objectifs :

- Améliorer la culture environnementale chez les jeunes et renforcer et développer les capacités des enfants à préserver l'environnement
- Œuvrer pour renforcer les compétences des femmes rurales et accroître leur rôle dans la réalisation des objectifs du développement durable
- Contribuer à fournir une expertise et aider les communautés locales à réaliser le développement souhaité dans le domaine de la planification stratégique pour les questions environnementales.

Membres :

Nefissa Boudali : Présidente de l'association

Ons Ayari : Vice-présidente de l'association

Om Kalthoum Eljani : Secrétaire générale

Raja Boudali : Trésorière.

2022400074APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'organisation : "ASSOCIATION HENDA POUR LA DIRECTION ET L'ORIENTATION".

Objet : Une association de développement, caritative et culturelle.

Siège social : Rue Majida Boulilia Immeuble Taoufik 4ème étage n°41 Sfax.

Ses objectifs :

- Contribuer à orienter et guider les jeunes pour développer leurs capacités et leurs talents afin de les aider à s'intégrer dans la vie pratique et publique.
- Soutenir les efforts de l'Etat pour aider toutes les catégories d'âge, principalement les personnes ayant des besoins spéciaux comme les sans-abri, les orphelins, les enfants des villages, les enfants autistes et les personnes âgées.

Veuillez publier les données mentionnées dans la déclaration jointe avec notification de réception.

Cachet : République Tunisienne.

Direction Générale des Associations et des Partis Politiques

Présidente de l'Association : Henda Mehdwi

Secrétaire Général : Mohamed Melak.

Trésorière : Serine Menssi.

2022400090APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement de syndic

De La Résidence Ennakhil

Cité Al Assyl - Boumhel Bassatine

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Syndic des propriétaires de la Résidence Ennakhil, tenue le 30 Juin 2021, enregistré à la recette des finances Rue El Jazira - Tunis le 3 décembre 2021 n° de quittance M068277, n° de l'enregistrement 21703426, sont élus les membres suivants :

1)- Mohamed Mouldi Essid : Président

2)- Sami Yeddes : Trésorier

3)- Safia Ben Zakkour : Membre

4)- Fethi Boulifi : Membre

5)- Radhouen Cherif : Membre

6)- Mohamed Mselmi : Membre.

2022T00041APSF2

Changement du Trésorier et de la vice-présidente de la résidence Ardésia

SYNDIC RESIDENCE ARDESIA LA MARSA

En se référant au procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2021, enregistré à la recette des finances de la Marsa - Tunis en date du 4/11/2021 sous n°21806347, reçu n°M093416, il a été décidé :

Présidente : Fairouz Lakhoua

Vice-présidente : Josseline Yvette fille de Marcel Fourrier

Trésorier : Youssef Chatti.

2022R00073APSF2

Résidence les Jasmins, nomination d'un syndic immobilier professionnel

Faisant suite à la décision de la municipalité de Tunis numéro 148 daté du 9 août 2021 il a été décidé de nommer Me Firas Eddine Dhouibi syndic professionnel président du

syndic de la résidence les Jasmins sis à la rue Habib Chatti Manar2 pour une durée d'une année. Il a été décidé de fixer les cotisations comme suit : pour les appartements 55 Dt mensuel et les bureaux 75 Dt mensuel.

2021402133APSF2

Renouvellement du bureau du syndic

De la Résidence El Manara

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale tenue en date du 26/11/2021 du syndicat de la Résidence El Manara sise à : 107 Avenue Ariana les Roses, Ennasr 2, Ariana, enregistré à la recette des finances d'El Menzah, quittance 120878 sous n°21808389 en date du 29 décembre 2021. Il a été procédé au choix du nouveau bureau comme suit :

Président : Mr. Abdelhakim Griri

Trésorier : Mr. Mohamed Mhadhbi.

2022400081APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

«Cabinet CHAKER AVOCATS»

38 Rue Ghandi Tunis

Tél : 71.257.859

MF : 1139464/A/A/M/000

A la demande : de la BNA, élisant domicile chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre la partie saisie : Yasmina Mekchah CIN n°01580369, Rue Mohamed Ibn Chikh Ras Jbal.

Le fol Enchérisseur : Mounir Takali 37 Rue 10 Décembre Menzah 4.

A la diligence de : «Cabinet Chaker Avocats» représenté par Maître Yahia Chaker Avocat à la cour de Cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : les 2500ème indivis de TF 41029 Bizerte consistant en un terrain agricole nu de 11 H 15A 26 CA sis à Ras Jbal Beni Attaa sur la route de Metline.

Ancienne mise à prix : 28.000d000 avec 2484d936 frais taxés.

Nouvelle mise à prix : 15.000d, 000 frais en sus après réduction de 40%.

Date et lieu de la vente : Mardi 15/02/2022 devant le tribunal de 1ère instance de Bizerte à partir de 9h.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2022T00046VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Yahia Chaker

M.F : 651581/F/A/P/000

Tél : 71.257.859

A la demande de Lotfi Ben Gaddour élisant domicile chez Maître Yahia Chaker, 38 Rue Ghandi Tunis.

Contre le débiteur : Tarak Ben Gaddour Naffouti, Cité du port 1 Rue Dubai le Kram, C.I.N 00581137.

A la diligence de Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet de TF 86566 Tunis consistant en un terrain de 365 m² sur lequel est édifiée une construction composée d'un sous sol, un RDC et 2 étages en état de chantier sis à Ain Zaghouan à l'étape des grands travaux de piliers murs intérieurs et extérieurs et escaliers.

Mise à prix : 625.450d000 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mardi 22/02/2022 à 9h devant le tribunal de 1ère Instance de Tunis.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2022T00047VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Yahia Chaker

M.F : 651581/F/A/P/000

Tél : 71.257.859

A la demande du créancier Chedly Ben Khelifa, Rue Farhat Hached Tozeur.

Contre la débitrice : Saïda Ben Khlifa, C.I.N 03066455 Blèd El Hadhar Tozeur.

A la diligence de Maître Yahia Chaker Avocat à la cour de cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : les 52,209ème indivis du T.F n°72586 Tunis consistant en un terrain de 732 m² sis à Gamarth 4, Rue INNE et 31 Rue Salambo sur lequel es édifié une villa composée d'un R.D.C de 190,65 m² bâtis comprenant Salon, 3 chambres, cuisine, Salle de bain, et 2 Balcons et un étage de 141,45 m² comprenant salon, 2 chambres, cuisine, Salle de Bain et 2 balcons et 2 Garages de 44 m² bâtis.

Mise à prix : 69.663d509 frais en sus

Date et lieu de la vente : Mardi 22/02/2022 à 9h devant le tribunal de 1ère Instance de Tunis.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2022T00048VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Yahia Chaker

M.F : 651581/F/A/P/000

Tél : 71.257.859

A la demande du créancier Chedly Ben Khelifa, Rue Farhat Hached Tozeur.

Contre le débiteur : Tarak Ben Khlifa, C.I.N 08360785 Blèd El Hadhar Tozeur.

A la diligence de Maître Yahia Chaker Avocat à la cour de cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : les 241,666ème indivis du T.F N° 72586 Tunis consistant en un terrain de 732 m² sis à Gamarth 4, Rue INNE et 31 Rue Salambo sur lequel est édifié une villa composée d'un R.D.C de 190,65 m² bâtis comprenant Salon, 3 chambres, cuisine, salle de bain, et 2 Balcons et un étage de 141,45 m² comprenant salon, 2 chambres, cuisine, salle de Bain et 2 balcons et 2 Garages de 44 m² bâtis.

Mise à prix : 322.459d761 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mardi 22/02/2022 à 9h devant le tribunal de 1ère instance de Tunis.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2022T00049VEPA1

Vente aux enchères

Me. Neggazi Jamel

Avocat

Avenue de la République - Grombalia

Matricule fiscal : 1191194/V/P/000

Tél : 72.214.173 / 94-553-525

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque

AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n°176041996B, son siège social sis à l'Av. Mohamed V - Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

2/ Le débiteur assigné de la saisie : Monsieur Jalel Ben Mohamed Ismail, titulaire de la CIN numéro 01235121, domicilié au numéro 9 rue Ali Ayari - El Menzah Neuf - l'Ariana (en sa qualité de caution en nature solidaire de la société Global Good Exchange (GGE), en la personne de son représentant juridique.

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Me. Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à l'Avenue de La République - Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente est un appartement d'une superficie de 121 m², sis à la Résidence le prince - à l'immeuble sis à la rue Ezeddine Hammi - Ennasser 2 du gouvernorat de l'Ariana, bloc «B», premier étage numéro B2, objet du titre foncier numéro 36310 l'Ariana, dénommé «Dar Jalel», exploité en tant que cabinet médical kinésithérapie à titre de location. L'appartement est composé d'une réception à l'entrée avec un comptoir, du côté droit des chaises d'attente, le sol est pavé en parterre, le plafond est décoré en plâtre, une chambre avec une porte en aluminium, contenant des appareils concernant l'activité du cabinet médical avec une fenêtre en aluminium, le sol est en parterre et le plafond est décoré en plâtre. On trouve aussi un couloir, à gauche se trouve une cuisine dont le sol est en plâtre, ses murs sont en faïence jusqu'au plafond. On trouve également une porte en aluminium qui mène à un séchoir couvert. On trouve aussi une autre porte en aluminium qui mène à un hall où se trouve un placard, une fenêtre gardée par un siège dont le sol est en carreaux ordinaires. On trouve aussi une porte qui mène à une autre chambre dont le sol est en carreaux ordinaires avec une fenêtre en aluminium, une salle de bain avec un lavabo et une baignoire et des WC, les murs sont en faïence jusqu'au plafond et le sol est en petits carreaux en faïence. On trouve une porte qui mène à une suite dont son sol d'en face est en marbre avec un placard sur le mur droit, en face d'une porte qui mène aux WC avec une douche, un lavabo, les murs sont en faïence, une chambre dont le sol est en carreaux ordinaires avec une fenêtre et une porte qui mène vers un balcon dont le sol est en parterre, l'appartement est équipé en eau, électricité, climatisation et chauffage central.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre : Le prix total est évalué à quatre cent quatre vingt dix huit mille et cinq cent vingt Dinars (498 520 d 000), sans considérer les frais de la poursuite qui seront déclarés le jour de l'audience.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le lundi correspondant au quatorze février deux mille vingt deux (14/02/2022) près l'arrondissement des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de l'Ariana à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de l'Ariana ou l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2022R00077VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la demande de :

Baga Nejiba demeurant au boulevard imam Sahnoun cité essaada Monastir.

Contre les parties saisies :

- Baga Frej, retraité, demeurant à cité Elakba 174 Monastir.

- Baga Megui. Retraité, demeurant à l'impasse n°3 bab garbi Monastir.

L'avocat poursuivant : Maître Zaara Nejib avocat à la cour de cassation, rue Chadli Guedira Monastir.

Désignation de l'immeuble objet de la vente :

1/ Il s'agit d'un rez-de-chaussée situé à zone 1 Monastir et construit sur un lot ouvre sur deux rues est édifié deux étages sur l'immeuble objet de la vente, et limité : de l'ouest une rue et un garage et un escalier d'Abdeslam Baga du nord Ahmed Jamali. L'immeuble est composé : d'un salon salle d accueil trois chambres à couchées cuisine salle du bain court extérieur non couvert, coté sud et deux court extérieurs coté nord surface de la maison 138 mètres carrés, surface de l'espace extérieur est 104 mètres carré.

2/ Une maison située à cité première n° 373 édifiée sur un lot de terrain ses limites sont : de l'ouest une rue, sud Ahmed Zougar est ouest dar Maklouf et du nord une maison voisine, elle est composée : une cour, salon, chambre à coucher, cuisine, W.C ouvrent sur une cour, la surface du terrain est 92 mètres carré, la surface couverte est de 43 mètres carrés et la surface de l'espace extérieur (composé de cour 1 et 2) est 49 mètres carrés.

La mise à prix : est fixée à 279.880.000D concernant l'article premier et pour le deuxième est 135.980.000D sans compter les frais de poursuite seront fixés ultérieurement.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le 23/02/2022 à 9 H devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Monastir.

La visite : samedi et dimanche de chaque semaine.

-Ne peuvent participer à l'enchère que les personnes ayant consignés au moins le 1/3 du prix.

2022S00055VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Cabinet maître Karray Rached

Avocat à la cour de cassation à Sfax

Tel : 74 299 083

L'adjudication aura lieu le lundi 21/02/2020 à la salle des ventes Immobilières au tribunal de première instance Sfax 1 rue Abu El Kacem Echebbi à Sfax à partir de 9 heures du matin.

Partie saisissante : la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE.

Avocat saisissant : Maître Karray Rached avocat près la cour de cassation à son cabinet sis rue Arbi Zarrouk à Sfax.

Débiteurs poursuivis et dont le bien a été saisi :

1- Jamel Ben Mohamed Moncef Abdelkefi, médecin demeurant à la route de Saltnia km 6 station el oued n°54 Sfax en qualité de débiteur garant titulaire de la c i n numéro 01273285.

2- Henda Bent Mohamed Moncef Bechadli institutrice demeurant à la même adresse en sa qualité de débitrice garante. Titulaire de la cin n°03748779.

Bien objet de la vente aux enchères :

La totalité de la propriété objet du titre foncier n°21681 Sfax dénommé «Essaada» sis à la route Saltnia km 6 impasse FEKIH Sfax en bordure de deux rues d'une superficie de 1155m² «d'après ce qui appert du registre de la propriété foncière ; dépôt Sfax, volume 34, numéro 1097 et volume 26/2008 numéro 364».

Cette propriété consiste en un terrain clôturé où a été édifié une villa à deux étages. Un niveau inférieur d'une superficie de 230 m² et un niveau supérieur d'une superficie de 127 m². Une chambre sur les toits, un garage, une kitchenette un puits de rétention des eaux de pluie et une salle pour l'élevage des animaux, un jardin complanté d'arbustes de décoration et un pied d'olivier. La propriété est délimitée à l'ouest par une rue d'où son entrée, à l'est Khlifa, au sud une rue d'où l'entrée principale, au nord Lejmi.

Charges grevant la propriété :

1 : Hypothèque en faveur de la BIAT en date du 13/10/2008 à hauteur de 180 mille dinars

2 : Hypothèque en faveur de l'ARAB TUNISIEN BANK «ATB» en date du 21/01/2010 à hauteur de 20 mille dinars.

3 : Hypothèque inscrite en faveur de la banque Tuniso-Kowetienne en date du 29/11/2010 à hauteur de 15 mille dinars.

4 : Hypothèque inscrite en faveur de la BIAT en date du 02/3/2012 à hauteur de 60 mille dinars

5 : Hypothèque inscrite en faveur de la BIAT en date du 26/02/2013 à hauteur de 70 mille dinars

6 : Hypothèque inscrite en faveur de l'ARAB TUNISIEN BANK «ATB» en date du 15/5/2013 à hauteur de 15 mille dinars

7 : Hypothèque inscrite en faveur de la banque Tuniso-Kowetinne en date du 02/4/2015 à hauteur de 27 mille dinars.

8 : Hypothèque inscrite en faveur de la BIAT en date du 25/01/2017 à hauteur de 230 mille dinars

9 : Hypothèque inscrite en faveur de l'ARAB TUNISIAN BANK "ATB" en date du 9/10/2017 à hauteur de 10 mille 600 dinars.

Inscription valant saisie immobilière en faveur de l'ARAB TUNISIAN BANK «ATB» en date du 26/11/2019 sur 577,5 parts indivises.

Inscription valant saisie immobilière en faveur de la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en date du 3/11/2020 sur la totalité de la propriété.

Mise à prix fixée pour l'ouverture des enchères : 550.254,000 dinars

Expert désigné : Mr Sellami Mohamed n tel 21 521 600

Visite des lieux :

Pendant tous les jours de travail et aux horaires administratifs, pour plus de renseignements on peut consulter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax où a été déposé le cahier des charges ou au cabinet de l'avocat poursuivant maître Karray Rached.

2022X00063VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Cabinet maître Karray Rached

Avocat à la cour de cassation à Sfax

Tel : 74 299 083

L'adjudication aura lieu le mercredi 16/02/2020 à la salle des ventes Immobilières au tribunal de première instance Sfax 2 rue Ahmed Aloulou près de la CNSS Sfax el Jadida à Sfax à partir de 9 heures du matin.

Partie saisissante : la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE *BIAT* demeurant avenue Habib Bourguiba Tunis.

Avocat saisissant : Maître Karray Rached avocat près la cour de cassation à son cabinet sis 16 rue Arbi Zarrouk à Sfax.

Débiteur poursuivi : Fathi Ben Brahim Abid demeurant route Saltnia km 4 chez studio Msakni Sfax titulaire de la cin no 05353783.

Bien objet de la vente aux enchères : La totalité de la propriété sise sur la route de Gabès km24 localité de bou-ekkazine Sfax d'une superficie de 14978 m², clôturée de ses quatre cotées; et qui est exploitée par le débiteur saisi pour l'élevage des bovins.

La propriété est délimitée au sud par une route goudronnée d'où son entrée, à l'est une rue, au nord une propriété appartenant à une tierce personne à l'ouest la parcelle 197.

Il existe à l'angle sud - est de la propriété un dépôt en charpente d'une superficie de 391 m² d'une hauteur d'environ 5 m ; il existe à son angle sud-ouest une bâtisse de 81 m² comprenant un logement composé d'une véranda côté sud-est; une autre véranda cotée sud-ouest ; une salle de réception, un couloir, une chambre côté nord, une salle d'eau, un escalier à l'extérieur menant au toit, elle comprend aussi, un préau sur toute la clôture du terrain dédié à l'élevage des bovins.

Mise à prix fixée pour l'ouverture des enchères : quatre cent mille dinars (400.000,000 dinars).

Expert désigné : Mr Ilyes Medhioub n° téléphone 98 414 411.

Visite des lieux : Pendant tous les jours de travail et aux horaires administratives pour plus de renseignements on peut consulter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax ou a été déposé le cahier des charges ou au cabinet de l'avocat poursuivant maître Karray Rached.

Mention spéciale : toute personne désirant participer aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix par la voie d'un avocat avant le début des enchères.

2022X00064VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière après réduction de la mise à prix initiale de 40 %

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A I.U. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi : Mohamed Ben Mohamed Ammous (CIN 01278669), Gérant d'une société, Raouf Ben Mohamed Ammous (CIN 01149404), Gérant d'une société, Nafissa Dhouib, (CIN 01070084, demeurant tous à 17 rue Ghana Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc.A 5ème étage App. n°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé «Le Rais Sfax» objet du titre foncier n°47938 Sfax qui consiste en une parcelle de terre rectangulaire d'une superficie de 106 m² sise à rue Ibn Badis se trouvant sur le coté sud de l'avenue Farhat Hached Pic ville Sfax (une zone à vocation résidentielle, commerciale, professionnelle et de services), limitée au nord par Chaabouni, à l'est Bouawaja, de l'ouest par rue du dépôt et au sud par les héritiers Ammous, sur laquelle est édifié un immeuble de 3 étages (R+2) dont la surface couverte de chacun d'eux est de 106 m² :

Le Rez-de-chaussée comporte les escaliers; un espace d'aération, un appartement (ouvrant sur le coté sud) et deux magasins (ouvrant sur l'ouest et équipés de l'électricité), les toits sont en béton armé à une hauteur de 3,80 m et les murs sont finis et peints :

- Le magasin 1 est d'une surface de 14 m², son sol est revêtu de carreaux de carrelage, le toit décoré en staff, loué à Sami Fitouri pour la coiffure à 180 dinars par mois.

- Le magasin 2 est d'une surface de 11 m² est revêtu de parterre en céramique 40/40, loué à Abdejjabbar Chaari pour la réparation du matériel informatique à 180 dinars par mois.

- L'appartement est d'une surface de 46m², son sol est revêtu de carreaux de carrelage, et comporte un hall, un couloir, une chambre, une cuisine et une salle d'eau. Il est loué en tant que dépôt à Mohamed Ellouze à 140 dinars par mois. Il est équipé de l'électricité et de l'eau courante.

Chacun des 1er et 2ème étage comporte des escaliers et un appartement d'une surface de 80 m², son sol est revêtu de carreaux de carrelage, les murs sont finis et peints, le toit est en béton armé à une hauteur de 3,70 m équipé de l'électricité et de l'eau courante et comporte un séjour, un hall, un couloir, deux chambres, une cuisine et une salle d'eau. L'appartement du 1er étage, est loué à Mahmoud Rebii et celui du 2ème étage à l'association Sfax El-Mezyena à 300 dinars par mois.

5- Mise à prix : Cent quarante deux mille huit cent dinars (142.800,000 D) frais en sus, et ce après la réduction de la mise à prix initiale de 40%. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Aboulkacem Chebbi Sfax le lundi 7 février deux mille vingt deux (7/2/2022) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Moez Ayed Zambaa et ce aux mêmes horaires.

2022X00074VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière après réduction de la mise à prix initiale de 40 %

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A I.U. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi : Sihem Bent Béchir Ben Nasr, commerçante (I.U. 0902106C), demeurant à cité jardins Jebeniana Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc.A 5ème étage App. n°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé "Al Amal 06" objet du titre foncier n°113864 Sfax, qui consiste en un terrain clôturé d'une superficie de 189 m² clôturée de tous ses cotés par des murs sis à la cité jardins Jbeniana route El-Hencha km 2,5 Sfax, délimité de la Qibla par Imed Ben Nasr, de l'est par rue de la cité jardins d'où son entrée, de l'ouest par Walid El-Zanati et du sud par Hicheme Bani, sur lequel est bâti une résidence ouvrant sur l'est d'une superficie couverte de 143 m² se composant d'une cuisine, une salle de bain, un WC, un séjour, un salon, et trois chambre. La résidence est équipée d'eau et d'électricité, en plus d'un patio non couvert. Les murs extérieurs et intérieurs sont calcifiés et peints. Les sols des pièces sont revêtus de carreaux, de carrelage et les toits sont en béton et quelques uns avec du staff. La cuisine est moderne équipée par un évier et un plan de travail en marbre et ses murs sont couverts de céramique jusqu'au plafond. Les portes et fenêtres sont en bois. Les murs de la salle de bain ne sont pas encore revêtus, ceux des toilettes sont couverts de céramique. L'aspect général de la résidence est moyen, et elle est exploitée pour l'habitation par la débitrice. Il existe dans un bon emplacement dans un quartier résidentiel prés de beaucoup de locaux administratifs et commerciaux.

5- Mise à prix : Cinquante neuf mille neuf cent dix dinars (59.910,000 D) frais en sus, et ce après la réduction de la mise à prix initiale de 40 %. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criés du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Aboulkacem Chebbi Sfax le lundi sept février deux mille vingt deux (7/02/2022) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Moez Ayed Zambaa et ce aux mêmes horaires.

2022X00075VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tél : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 1409999G/A/P

Poursuivant : Tunisian Saudi Bank «TSB» (auparavant Stusid Bank) (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 32, rue Hédi Karray Tunis.

Partie saisie : Fethia Nasfi titulaire de la CIN numéro 03353621 demeurant rue de la violette Teboulbou Gabès.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description des immeubles à vendre :

Immeuble objet du T.F 80912 Tunis dénommé «Wafa 79» d'une superficie de 28 m² sis au 1er étage de l'immeuble à étages Galaxy 2000 angle rue d'Irak et rue Sadrabaâl et angle rue El Jazar et rue Palestine consistant en un local commercial vide et non exploité depuis.

Immeuble objet du T.F 80913 Tunis dénommé «Wafa 80» d'une superficie de 29 m² sis au 1er étage de l'immeuble à étages Galaxy 2000 angle rue d'Irak et rue Sadrabaâl et angle rue El Jazar et rue Palestine consistant en un local commercial vide et non exploité depuis.

Immeuble objet du T.F 80924 Tunis dénommé «Wafa 91» d'une superficie de 29 m² sis au 1er étage de l'immeuble à étages Galaxy 2000 angle rue d'Irak et rue Sadrabaâl et angle rue El Jazar et rue Palestine consistant en un local commercial vide et non exploité depuis.

Immeuble objet du T.F 80925 Tunis dénommé «Wafa 92» d'une superficie de 28 m² sis au 1er étage de l'immeuble à étages Galaxy 2000 angle rue d'Irak et rue Sadrabaâl et angle rue El Jazar et rue Palestine consistant en un local commercial vide et non exploité depuis.

Mise à prix :

Immeuble objet du T.F 80912 Tunis (47.734,562 DT)

Immeuble objet du T.F 80913 Tunis (49.439,368 DT)

Immeuble objet du T.F 80924 Tunis (49.439,368 DT)

Immeuble objet du T.F 80925 Tunis (47.734,562 DT) outre les frais de poursuite taxés par le tribunal.

Date et lieu de la vente : Mardi (22 février 2022) devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2022400078VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tél : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 1409999G/A/P

Poursuivant : Tunisian Saudi Bank «TSB» Ex. Stusid Bank Société anonyme représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 32, rue Hédi Karray Tunis M.F : 013026 E/P/M/000.

Partie saisie : Youssef Ben Nasr, CIN 00562142 demeurant 14 rue jbal al Fath, cité Ghazela, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : Immeuble objet du T.F 50844 Ariana dénommé «Sonia» d'une superficie de 560 m² sis angle rue Atlas et rue Jbal El Fath n°14 cité Ghazela - Ariana, consistant en une villa repartie en un R.D.C d'une superficie couverte de 165 m² constitué de 3 chambres à coucher, salle d'eau, cuisine, d'un étage d'une superficie couverte de 165m² constitué de 5 chambres à coucher, S.D.B, Salon, 2 S.D.B, d'un 2ème étage d'une superficie couverte de 20 m²; d'un garage d'une superficie de 40m2, d'un 2ème garage d'une superficie de 36m², le tout alimenté en eau, électricité, équipé d'un chauffage central et d'une climatisation et relié aux réseaux de l'ONAS.

Mise à prix : (674.000,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Lundi (14 février 2022) devant la chambre des criées du tribunal de première instance d'Ariana à partir de 9h du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2022400079VEPA1

Avis aux créanciers

Ouverture de procédure de Règlement Judiciaire N°937

Société TUNISIENNE DES PRODUITS DE CARRIERE «S.A»

Identifiant unique : 0793018T

Capital : 1.540.000 DT

CNSS : 227876-23

Siège social : Avenue de France Tunis 2 Immeuble National N°345 Tunis

Le tribunal de première instance de Tunis 1 a décidé dans l'affaire n°937 en date du 16/12/2021 l'ouverture des procédures de règlement judicaire au profit de la société TUNISIENNE DES PRODUITS DE CARRIERE «SA» pour une période d'observation ne dépassant pas neuf mois et la désignation de madame Jihen Ayed comme juge commissaire et l'expert-comptable Jalel Haddad administrateur judiciaire pour étudier le programme de redressement proposé et de contrôler la gestion de la société.

Les créanciers de la société sont priés de présenter un état de leurs créances avec toutes les pièces justificatives à l'administrateur judiciaire dans un délai ne dépassant 30 jours à partir de cette annonce au JORT. Adresse de l'administrateur judiciaire : N°1, rue, 2 mars 1934, Carthage, Byrsa, 2016 Tunis, téléfax : 71277191.

2022T00051VEPA2

Avis

Par décision de Monsieur le juge commis en date du 8 mars 2021 la procédure de la distribution des deniers a été ouverte concernant la vente de meubles propriété de la société "confection maxim de couture" en son représentant légal dont le siège social est à Sidi Rezig Zone Industrielle 9 Rue des tanneurs suite à la requête de la distribution des deniers intentés par Me EL BEZ MOHAMED HABIB au nom de mesdames RAJHI SONIA ET AMRI FARIDA ET JAMILA BEN FARHAT étude sise immeuble Najah bureau n°25 Chouchet Radés.

Et après la consignation du prix à la trésorerie générale de Tunisie selon le certificat de consignation n°M00464/en date du 21/10/2019 tout créancier voulant participer à la distribution des deniers doit présenter dans un délai d'un mois suivant l'insertion au JORT sous peine de forclusion ses titres de créance.

Cet avis a été rédigé en vertu des articles 466 et 468 cpcc.

2022R00074VEPA2

Société : YAFA IMMOBILIERE S.A

Bureau n°20 Manar 2

Siège social : Rue Slimen Ben Slimen centre les arcades

Capital social : 1436040 Dinars

IU : 05983692 Z

Suite à la décision prise le 28/12/2021 dans le dossier n°932 relevant du tribunal de première instance de Tunis, il a été décidé d'entamer les procédures de règlement judiciaire de la société YAFA et ouvrir une période d'observation maximale de neuf mois, désigner Madame Nesrine Hfaidh entant que juge commissaire et nommer Madame Hanene Hammami en tant qu'administrateur judiciaire pour étudier le programme de sauvetage proposé par la société, de l'ajuster, le cas échéant, superviser les travaux de gestion, préparer un rapport préliminaire sur la situation économique, financière et sociale de la société, établir un rapport d'inventaire et d'évaluation des biens de la société et établir un rapport final dans un délai de 4 mois à partir de la datte de cette décision.

Les créanciers doivent s'assurer de l'inscription de leurs créances antérieurs à la date d'ouverture de la procédure de règlement judiciaire conformément à l'article 445 code des sociétés commerciales et ce soit directement au bureau de l'administrateur judiciaire sis à la rue d'Oran zone industrielle de Ben Arous, soit par lettre avec accusé de réception à son adresse de correspondance : BP n°64 Ben Arous.

Pour tous renseignements veuillez contacter le 29 381 523.

2022R00083VEPA2

Liquidation judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°83820 émanant du président du tribunal de première instance de Monastir, datée le 20/12/2021 la nomination de Zrafi Soumaya en qualité de liquidateur sur les biens du feu Mohamed Nouri Alaya, Siège liquidateur, immeuble el Mabrouk n°7 Bâb Brikcha Monastir Tél 54.515.380/73.425.111.

Tout intéressé peut contacter le liquidateur à son adresse.

2022S00052VEPA2

Cession d'une société

Société TRAD TOURISME COMPANY S.A

Siège social : Boulevard 14 janvier - Sousse 4000

I.U. : 00023366

En vertu du jugement n°564325/63326 rendu en dernier ressort par la Cour d'Appel de Sousse en date du 21 décembre 2021, il a été déclaré la cession de ladite société à un tiers et la nomination de Mr. Ismail Sbai, dont le siège est sis au cabinet n°10 immeuble El Baraka avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, en qualité de contrôleur de l'exécution chargé d'établir un cahier des charges dans un délai qui ne dépasse pas vingt jours à partir de la déclaration dudit jugement et d'élaborer les publications légales.

2022S00053VEPA2

Avis de faillite

Société DELTA INTERNATIONALE CONSTRCUTION

Rue Abou Hamed Elghazali Bouhassina Sousse

Matricule fiscal : 1086253/Y

Le tribunal de 1ère instance de Sousse a prononcé à la date du 21/12/2021 un jugement de faillite de la société DELTA INTERNATIONALE CONSTRUCTION et la nomination de M.Sadok Mosbah syndic de faillite 12 Rue Menvielle 4000 Sousse (TEL 99961170).

Les créanciers sont appelés à déclarer leurs créances dans un délai de 15 jours à partir de la date de cette annonce et ce auprès du syndic de faillite.

2022S00061VEPA2

Distribution (article 46 du CSC)

Société Assistance & Management International "S.A.M.I."

Société en cours de liquidation

SA Capital de 100 000 DT

Siège social : Immeuble AL BADR rue du Lac Mâlaren Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0952046K

Matricule Fiscal : 952046 KAM000

Le liquidateur de la société informe le public de la décision de distribution des fonds disponibles provenant de la liquidation de la société entre les créanciers. Toute personne intéressée peut faire opposition dans un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2022400087VEPA2

Mise en faillite

SERVITRA

Identifiant registre national : 0932610F

Matricule fiscal : 0932610F/A/M/000

Registre de commerce : B24428122005

Suivant décision du tribunal de première instance de Tunis du 11 janvier 2022 relative à l'affaire n°888 concernant la société SERVITRA, enregistrée au registre National n°0932610F.

Il a été décidé ce qui suit :

- Confirmation de l'Etat de cessation de paiement de la société SERVITRA et ce à partir du 26 mars 2019

- La nomination du juge Madame Nadia Ghanmi en tant que juge commissaire.

- La nomination de Monsieur Naim Kaabi en tant que Syndic de Faillite élisant domicile à Appartement A 3-1 Immeuble Fill 2, Résidence les Fatimides - Ain Zaghouan.

Pour plus de renseignements, contactez-les n° : 70 726 395.

2022400089VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT "STEQ"

Société anonyme

Au capital de 7 000 000 Dinars

8 Rue 8601 Zone Industrielle Charguia 1- Tunis

IU : 0002404B

Les actionnaires de la société sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le vendredi 25 mars 2022 à 11 heures au siège social de la société sis à 8 Rue 8601 Zone Industrielle Charguia 1 - Tunis et ce pour débattre l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la convocation de l'Assemblée;

- Lecture du traité de fusion-absorption établi entre la STEQ et AUTOCAR;

- Lecture du traité de fusion-absorption établi entre la STEQ et LA RECHANGE;

- Adoption du projet de fusion établi entre la STEQ et AUTOCAR;

- Adoption du projet de fusion établi entre la STEQ et LA RECHANGE;

- Renonciation à l'augmentation du capital;

- Affectation de la prime de fusion de la société AUTOCAR;

- Affectation de la prime de fusion de la société LA RECHANGE ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publicité.

2022R00075SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

COMPAGNIE AFRICAINE DES PEINTURES

S.A au capital de 29.172.640,000 dinars

Z. I. rue de la Physique, 2013 Ben Arous

I.U : 0002495 X

N°CNSS : 00064525-20

Les actionnaires de la Compagnie Africaine des Peintures «CAP», sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 16/02/2022 à 10 H au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital en numéraire d'un montant de 1 400 000 Dinars, réservée à un actionnaire avec suppression des droits préférentiels de souscription;

2. Modification corrélative de l'article 6 des statuts;

3. Délégation de pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement des formalités requises par la loi.

2022R00080SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

CAP 3000 IMMOBILIERE

Société anonyme

Au capital social de 3.500.000

Rue de la Bourse Immeuble TRIANON Appartement B 1.1 Les Berges du Lac Tunis

Registre de commerce : N°B2425932009

Matricule fiscal : 1093913E/P/M/000

Je vous prie d'assister à l'assemblée générale ordinaire de la société cap 3000 Immobilière qui se tiendra le 10 février 2022 à partir de 18 heures au siège de la société sis Bloc B-B 1, Immeuble Trianon, Avenue de la Bourse 1053, Les Berges du Lac II, Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle ;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2017;

3. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2017 ;

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2017 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2017 ;

6. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 115 et 475 du code des sociétés commerciales;

7. Pouvoirs pour formalités.

2022400084SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

CAP 3000 IMMOBILIERE

Société anonyme

Au capital social de 3.500.000

Rue de la Bourse Immeuble TRIANON Appartement B 1.1

Les Berges du Lac Tunis

Registre de commerce : N°B2425932009

Matricule fiscal : 1093913E/P/M/000

Je vous prie d'assister à l'assemblée générale ordinaire de la société Cap 3000 Immobilière qui se tiendra le 10 février 2022 à partir de 19 heures au siège de la société sis Bloc B.B1, Immeuble Trianon, Avenue de la Bourse 1053, Les Berges du Lac II, Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2018 ;

3. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2018 ;

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2018 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2018;

6. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 115 et 475 du code des sociétés commerciales;

7. Pouvoirs pour formalités.

2022400085SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CAP 3000 IMMOBILIERE

Société anonyme

Au capital social de 3.500.000

Rue de la Bourse Immeuble TRIANON

Appartement Les Berges du Lac Tunis

Registre de commerce : N°B2425932009

Matricule Fiscal : 1093913E/P/M/000

Je vous prie d'assister à l'assemblée générale ordinaire de la société Cap 3000 Immobilière qui se tiendra le 10 février 2022 à partir de 20 heures au siège de la société sis Bloc B.B1, Immeuble Trianon, Avenue de la Bourse 1053, Les Berges du Lac II, Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2019;

3. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2019;

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2019;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019;

6. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 115, 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

7. Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

8. Renouvellement du mandat d'un co-commissaire aux comptes et nomination d'un autre co-commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022 ;

9. Pouvoirs pour formalités.

2022400086SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

De la Société Immobilière Commerciale et Financière

«SICOF»

S.A au capital de 8.500.000 dinars

Siège social : 150, avenue de la Liberté - 1002 - Tunis

Identifiant Unique & MF : 0001233W

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de le Société Immobilière Commerciale et Financière «SICOF S.A» sont invités à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 1er mars 2022 à 17 h, au siège de la société, sis au 150 Avenue de la Liberté - 1002 Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du mode et du délai de la convocation à l'Assemblée Générale ;

2- Mise à jour et Adoption des nouveaux statuts de la Société;

3- Délégation de pouvoirs pour formalités.

Conformément aux dispositions des statuts de la société, l'assemblée générale se compose de l'universalité des actionnaires. Les Actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un mandat spécial qui sera déposé au siège social de la société.

Les documents destinés à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

2022400088SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIE ENGINEERING ET CONSTRUCTION

INDUSTRIELLE T.E.C.I.-

Société anonyme

Au capital social de 6 300 000DT

Siège social : Centre Urbain Nord Lotissement AFH

Registre de commerce : B1127271997

Matricule fiscal : 014085W/A/M/000

Messieurs les Actionnaires de la Société TECI sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 10 février 2022 à 11 h à l'Amicale des Cadres du GCT au 20 Rue Docteur Conseil 1002 Belvédère Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du mode et du délai de la convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2. Examen du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

3. Lecture des Rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

4. Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2020.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2020

7. Fixation du montant des Jetons de Présence pour l'exercice 2020.

8. Ratification de la nomination des nouveaux Administrateurs.

Les documents requis par la loi sont à la disposition des Actionnaires au Siège de la Société.

2022400091SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE ECR INDUSTRIE Sarl

Société ECRI de 2570 MDT

Siège social : Z.I Saint Gobain 2003 Mégrine

RC : 830364W

MF : 830364W

CNSS : 316992-93

Messieurs les Associés de la Société ECRI sont convoqués à l'assemblée

générale extraordinaire et qui aura lieu le 10/2/2022 à 10 h à la Z.I Djbal El Ouest Zaghouan et a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk le 14/01/2022 Afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Discuter sur la situation financière de la société

2. Consulter les associés sur la cession du terrain agricole et la cession de la machine

3. Questions diverses.

2022R00081SRLB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte de titre de propriété

Mme Salma Bent Noureddine Ben Attia titulaire de CIN n°00321964 délivrée le 31/12/2019 déclare la perte du titre foncier constitutif n°12891/09 de son père Noureddine Ben Amar Ben Attia CIN n°00178094 et la perte du titre foncier constitutif n°12892/09 de sa mère Zanoukha Bent Youssef Ben Osman épouse Noureddine Ben Attia CIN n°00117410 du titre foncier n°32432 Ariana conformément à la déclaration d'honneur le 10/01/2022.

2022T00050DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Les Héritiers de Brahim Ben Mohamed Ben Mahmoud Ben Bay avisent le public que son défunt possède la totalité d'une parcelle nord est de surface 400 m² sise à la forêt de Sfax route Teniour km 6 zenket teboulbi limité au sud et à l'ouest par Ben Bay à l'est zenket teboulbi au nord Chamseddine suivant un contrat de vente daté le 19 août 1981 dressé par les notaires Mohamed Ketata et Bechir Ellouz.

Que son titre de propriété est perdu et qu'ils désirent se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau du Maître Turki Malek rue Slim Charfi N14 ville traditionnelle Sfax dans un délai maximum de trente jours.

2022X00061DIVD2

Avis

Mounira Kharrat avise le public qu'elle possède la moitié indivise de terre d'une superficie de 795 m², sise à la route El Ain mil 12 Sfax; limitée au sud par Kammoun est par un voisin au nord par le lot 8 et à l'ouest par le lot 14.

Lui provenant par achat du 9/12/2014 et enregistré à Sfax le 26/12/2014 n°M063419, rédigé par les notaires Mohamed Abid et Lotfi Mziou. Et que son titre de propriété étant perdu et elle veut en extraire une deuxième originale pour remplacer l'acte égaré.

Toute personne ayant une opposition; doit l'exprimer auprès de Maître Olfa Hamdani notaire à médina arabe Sfax; dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cette insertion.

2022X00062DIVD2

Avis

Madame Lobna Dagdoug annonce qu'elle possède un terrain de 476 mètres carrés situé à route de Taniour km 9 Sfax provenant par l'acte d'achat qui était fait le 24 septembre 1996 rédigé par les deux notaires Mohamed Fourati et Abdallah Gargouri, elle a perdu l'acte de possession et elle désire se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir size à Sakiet Eddeir Sfax et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2022X00067DIVD2

Rectificatifs

Rectification au JORT

Annonce n°2022 R00013APSF1

Parue au JORT Annonce n°4 du 11/01/2022.

Du 11/01/2022

Lire :

Date 7/11/2021 et 28/11/2021.

Au lieu :

Date 23/12/2018 et date 24/12/2018.

2022R00082RECZ9